

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belg



21035190

Déposé / Reçu

10 MARS 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0 452.099.875

Nom

(en entier) : AGROKTIMA

(en abrégé) :

Forme légale : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : 1050 Ixelles, Avenue Louise 65 Boîte 11

Objet de l'acte : démission

Extrait du PV d'AGE du 08/03/2021

Première résolution

L'assemblée ratifie la démission de Monsieur Constantin Savidis de son poste de préposé à la direction technique et ce depuis le 15/10/2013.

L'assemblée ratifie la démission de Madame Grisola Kontogiannis de son mandat de Gérant et ce depuis le 1/01/2018.

L'assemblée précise qu'à dater de ce 8 mars 2021 les seuls actionnaires de la société sont :

- Monsieur Dimitrios Harvallas, détenant 375 actions sur 750

- Monsieur Vassilis Harvallas, détenant 375 actions sur 750

Cette première résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'assemblée confie à la société à responsabilité limitée « MYB2B.BIZ », dont le siège social est établi

Waterloo, drève Richelle, 161 H 15, inscrite à la BCE sous le numéro 0719.786.322, valablement représentée par Monsieur Olivier Baum, le pouvoir de procéder aux formalités de publication des décisions mentionnées ci-dessus.

Aux effets ci-dessus, le mandataire ad hoc aura le pouvoir de signer tous documents pour l'exécution du mandat lui confié.

Cette deuxième résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

MYB2B.BIZ, mandataire spécial représenté par Olivier Baum

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).